



Demande effacement casier judiciaire

Par **zeuhl**, le **03/12/2009** à **03:24**

Bonjour,

Je recherche un emploi dans le domaine hospitalier (aide soignant, AMP, ASH), et j'ai un casier judiciaire. La dernière peine date de 1996, je n'ai aucune peine de sursis en cours, je ne dois plus rien à personne, sauf à moi. De plus, je n'ai rien fait de répréhensible depuis 14 ans et j'ai fondé une famille(2 enfants).

Je sais, par expérience, qu'il me faudra fournir un extrait du casier judiciaire pour l'embauche.

Question :

Peut-on envisager l'effacement, du moins pour l'employeur, de ce casier, évidemment un frein pour l'emploi, et si oui, dans quelles conditions ?

En espérant une réponse, je vous remercie d'avance.

Dominique WEBER

Par **jeetendra**, le **03/12/2009** à **08:50**

Bonjour, dernière peine datant de 1996, avec la réhabilitation de plein droit ((articles 133-13 à 133-17 du Code Pénal) elle a été effacée du bulletin numéro 2 de votre casier judiciaire national.

Néanmoins pour en avoir la certitude vous pouvez consulter le relevé intégral des mentions susceptibles de figurer sur votre casier judiciaire, pour cela vous devez en adresser la demande au Procureur de la République du Tribunal de grande instance (condamnation de

1996). Bonne journée à vous.